



Zaventem, le 21 juin 2021

Note aux Réviseurs Agréés
Communication 2021/07

Chères Consœurs,
Chers Confrères,

Concerne : Actualisation des modèles de rapports dans le cadre du reporting prudentiel

Avec l'assistance de Groupe de Travail concerné et du Secrétariat Scientifique, le Conseil de Direction a actualisé les modèles de rapports destinés à la BNB et à la FSMA au 30 juin 2021.

Les modèles de rapports 2021 sont disponibles en version « *clean* » et en version « *track-changes* ».

Les modèles de rapports sont uniquement fournis à titre illustratif. Il est impossible d'énumérer tous les faits et éléments dont les Réviseurs Agréés doivent tenir compte lors de la rédaction de leurs rapports. Les Réviseurs Agréés doivent faire appel à leur jugement professionnel pour déterminer le type de conclusion à formuler et les constatations devant être communiquées aux autorités de contrôle.

Les modèles de rapports sont disponibles via le lien suivant: <https://ibr-ire.be/fr/actualites/communications-iraif>.

N'hésitez pas à m'adresser, ou à un autre membre du Conseil de Direction ou à Claude Louckx (c.louckx@irefi-iraif.be), vos éventuelles questions et/ou remarques à propos du contenu de la présente communication.

Je vous prie de croire à l'expression de mes sentiments confraternels.

Olivier Macq
Président